

Déclaration des forages d'eau : A partir du 01/01/09 toute réalisation de puits ou forage à usage domestique sera soumise à une déclaration en mairie au plus tard un mois avant le début des travaux. Ceux entrepris ou achevés avant le 31/12/08 devront être déclarés au plus tard le 31/12/09.

Etat Civil

Naissances

GERARD Zoé, le 11 septembre 2008

Mariages

AUBERT Stéphane et BERTHOMIER Nelisson, le 06 septembre 2008

Informations Associations

Centre de Vacances Familles Rurales

L'association familles rurales ouvre un centre de vacances du 27 au 31 Octobre pour les 3-15 ans, sous le thème d'Halloween (inscription maximum : 20 enfants).

Les activités auront lieu de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (au programme : grand jeu de l'oie, soupe à la grimace, déguisements, spectacle et bien d'autres choses encore ...) avec possibilité de garde de 9h à 12h, de 13h30 à 14 h et de 17h à 18h et de pique nique.

Tarifs : Régime CAF : 40 €, MSA : 41 €, autre : 40 € (Un forfait de 1€ par jour est demandé pour la garde du temps de midi, en plus de la facturation à la semaine).

Inscription au Relais Familles (6, rue du met jacquet).

Une bénévole de 16-17 ans est recherchée pour être animatrice au pair sur le centre de loisirs. Pour plus de renseignements Tél : 03.26.74.60.18.

Paroisse de la Côte de Vergeois

Un livret d'information a été édité pour mieux connaître notre paroisse, (notamment les démarches pour baptêmes, mariages, enterrement, catéchisme ...), si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez vous le procurer à l'église ou à la mairie.

Rétrospectives du mois

Le symbole ☛ indique de l'intégralité que l'article est visible sur le site loisyinfo.canalblog.com

Vendanges 2008 !! ☛ C'est sous un beau soleil qu'ont débuté lundi 22 septembre 2008, les vendanges au lieu dit "le revers de Vignat." (./...) Le cépage chardonnay est excellent en quantité et qualité. La fin des vendanges est prévue samedi. Dans les vignes de Loisy la bonne humeur règne. La pause de midi sera appréciée autour d'une copieuse choucroute.

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY sur MARNE

Du lundi au vendredi : 18H à 19H
Le mardi et vendredi : 10H30 à 12H
Tel : 03 26 72 03 17
E-Mail :
mairie.loisysurmarne@wanadoo.fr

RELAIS FAMILLES et INFOS A.N.P.E

6 Rue du Met Jacquet
Mardi : 13H30 à 18H30
Mercredi : 9H à 17H
Vendredi : 9H à 18H30
Samedi : 9H à 12H30
Tel : 03 26 74 60 18
E-Mail :
relaisfamilles.loisysurmarne@orange.fr

DECHETTERIE

Horaires d'été : 1/04 au 30/09
Du Lundi au Vendredi :
10H à 12H et 14H à 18H
Samedi : 9H à 18H sans interruption
Dimanche : 9H à 12H
La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte

En CAS de problème sur votre circuit EAU et ASSAINISSEMENT:

S'adresser à la Communauté de Communes
Adresse Bureau : 1 rue Jean JUIF
à Vitry le François (en face de chez « ROCHA »)
Tel : 03 26 72 19 81

Relais POSTE à la BOULANGERIE de Loisy

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Lundi et Vendredi pour les bacs roulants
Mercredi pour les sacs jaunes
ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H
Pas de ramassage les jours fériés



Loisy - Info

Journal Mensuel de notre commune,

Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Octobre 2008

Edito :

Le mois d'octobre est traditionnellement le mois de notre fête communale, et en plus des habituels manèges et cabanes de forains, le comité des fêtes s'emploie à rendre cette période aussi festive que possible en nous proposant de multiples manifestations et animations. Certes certains regretteront avec nostalgie de ne plus y voir le traditionnel bal du samedi soir, mais de plus en plus des troubles-fêtes prennent plaisir à y semer la zizanie et la violence rendant difficile son organisation dans les conditions de sécurité souhaitées de tous. C'est donc autour d'un spectacle de prestidigitation que petits et grands pourront se retrouver. Nous vous souhaitons de pleinement profiter de ces festivités, et vous donnons rendez-vous prochainement sur le site loisyinfo.canalblog.com pour voir une sélection des plus beaux épouvantails qui vont envahir nos rues...

La commission information

Agenda du mois

Du dimanche 5 au dimanche 19 Octobre – Loisy en Fête – Exposition d'Epouvantails

Mercredi 8 octobre – L'Île aux gonflables

16h00 à 16h00 et 16h30 à 18h30 – Animation enfants à la salle des fêtes

Vendredi 10 Octobre – Représentation théâtrale

à 19h30 à la salle des Fêtes de Loisy - organisée par l'espace culturel « La Salamandre » et par Familles Rurales – Entrée libre

Samedi 11 Octobre – Porte ouverte à la mairie

à 11h00 à la mairie – Organisée à l'occasion de la fin des travaux de rénovation de la mairie avec cérémonie de pose des armoiries de la commune au mur de la salle des mariages

Samedi 11 Octobre – Spectacle de prestidigitation et magie

de 21h00 à 22h00 à la salle des fêtes – Présenté par Daniel Miraskill – Entrée gratuite

Dimanche 12 Octobre – Bal populaire

A partir de 17h30 à la salle des fêtes

Mardi 21 octobre - Conférence débat sur le tri sélectif

à 20h au relais familles – Organisée par Familles rurales, pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur la nature des déchets à recycler. Venez nombreux

Du lundi au vendredi 31 octobre - Centre de vacances à Loisy pour les 3-15 ans

(voir page 4)

Samedi 8 Novembre – Loto organisé par l'association de parents d'élèves PEEP

à 19h00 à la salle des fêtes de Maisons en Champagne – Les bénéfices serviront à financer des projets pédagogiques pour l'école de Loisy – Venez nombreux



Compte rendu du Conseil Municipal du 1 octobre 2008

Absent excusé : Daniel LEROUX - Secrétaire de séance : Lionel THUROT

Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 03 Septembre 2008
- Accepter la proposition de financement du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne) concernant l'extension du réseau Basse Tension au Sentier du Four avec une participation de la commune de 1 430 € dans le cadre de travaux coordonnés, l'enfouissement de plusieurs réseaux dans la même tranchée (EDF, Tél, eau, éclairage public)
- Effectuer des modifications au budget primitif 2008 et des virements de crédit
- Effectuer l'emprunt de 70 000 € pour financer la 2e partie des travaux 2008 auprès de l'organisme Crédit Agricole du Nord Est pour une durée de 8 ans au taux fixe de 5.2 %
- Demander une proposition à l'organisme DEXIA pour transformer 2 emprunts d'un taux variable à un taux fixe
- Ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une parcelle de terrain au lieu dit « La Clôture des Vignes » appartenant à Mr Michel Massenat et d'une parcelle de terrain au 1 Rue de la Marne appartenant à Mlle Colette Blanchard
- Demander à l'organisme APAVE d'effectuer un contrôle de sécurité sur des installations électriques dans l'école, la salle des associations, le Relais Familles et la salle des clubs
- Ne pas attribuer de subvention à l'association Française contre les Myopathes (AFM)
- Répartir le coût de la consommation de gaz et de l'abonnement dans le bâtiment communal Rue du Met-Jacquet comme suit pour l'année 2007/2008 : Daniel Conraux 1 826.99 €, Joël Kochel 1 081.77 € et la Commune 1 899.10 €
- Mettre à disposition des locaux communaux et des matériels pour un centre de loisir organisé par Familles Rurales de Loisy s/Marne du 27 au 31 octobre 2008

Le conseil municipal a pris connaissance

- Du compte rendu de conseil de communauté de communes des 9 et 23 septembre 2008
- De l'arrêté préfectoral prescrivant des fouilles archéologiques préventives dans la ZAC, le diagnostic a révélé des vestiges néolithiques, protohistoriques, gallo-romains et médiévaux
- Du compte rendu dans le cadre de la mise en place d'un plan local de l'habitat (PLH) sur la communauté de communes : état des lieux du territoire, situation de la population, parc de logement, urbanisme et enjeux fonciers.
- D'un dépôt de plainte à la gendarmerie suite à un vandalisme aux vestiaires du stade Jean-Luc Mathieu
- Du compte rendu de la commission d'environnement du jeudi 11 septembre 2008 concernant la signalisation des équipements et services urbains par la pose de panneaux directionnels ou fléchés. Des devis seront demandés
- Du bilan d'activité de l'année 2007 de la communauté de communes
- Des informations écrites sur les sujets suivants :
 - o Service minimum d'accueil dans les écoles en cas de grève ou d'absence imprévue de l'enseignant. Il doit être organisé par la commune
 - o Forages d'eau. Tout puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau doit être déclaré en mairie avant les travaux.



- A demandé au président du S.C.O.T. de délibérer sur le retrait du bois dit du « Nécluron » des zones boisées protégées sur la ZAC de Loisy
- A autorisé la signature de la convention de solidarité urbaine avec la Région Champagne-Ardenne
- A désigné la communauté de communes en tant que chef de file de l'appel à projet F.E.D.E.R.
- A créé un poste de géomaticien responsable du système informatique et autorisé le président à recruter un attaché territorial contractuel

Compte rendu du conseil de communauté de communes du 23 septembre

Le conseil a pris connaissance des marchés signés par le Président

- Mission de sécurité sur ZAC de Loisy Cabinet « CSBTP » montant 5 175 €
- Conseils pour l'implantation d'une usine sur la ZAC de Loisy avec le cabinet « Formules Economiques Locales » montant 20 000 €
- Mission de contrôle technique pour le bassin d'orage au « Bureau Véritas » montant 17 720 €
- Mission de sécurité pour le bassin d'orage à la société « présents » montant 6 000 €
- Acquisition d'une épareuse pour le service espaces verts à la société « Nicolas Industries » montant 30 950 €

Le conseil communautaire a décidé de

- Approuver le nouveau règlement intérieur du conseil de communauté
- Adhérer à « L'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel » pour 2009, la somme de 1 940 € sera inscrite au budget
- Participer à la création d'un « Centre de ressources politiques de la ville » au S.G.A.R., montant par année pour l'ensemble de la communauté entre 1 000 € et 1 600 €
- Autoriser le ravalement de façades des locaux du pôle de développement urbain situé 6 place de l'hôtel de ville à Vitry-le-François
- Acquérir un terrain section AL n° 7 lieu-dit « Le Bois Legras Est » à Vitry-le-François d'une superficie de 13a 97ca pour un montant de 1 400 €
- Exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères certains locaux à usage industriel ou commercial dont les occupants assurent eux-mêmes l'élimination de leurs déchets. Exemple pour Loisy « Pôle artisanal Jeanny Créty »
- Autoriser le Président signer la convention de mise en place d'un distributeur d'accessoires de natation à la piscine
- Autoriser le Président à signer 2 contrats d'apprentissage « travaux paysagers » et d'inscrire les crédits correspondants au budget 2008
- Autoriser Mr le Président à signer les marchés avec « la Routière Morin » concernant des travaux de voirie sur la bretelle reliant l'avenue du bois Legras à la Route de Vitry-en-Perthois et sur la rue de la Jouette pour un montant de 73 939.60 €
- Autoriser la société de chasse de Loisy à chasser sur la ZAC de la Haute Voie le dimanche uniquement. Cette autorisation prendra fin dès le commencement des travaux
- Autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition de la section ZS 10 sur la ZAC de Loisy appartenant Mme Veuve Martin et Mme Zarroug Abbes pour un montant de 63 357.12 €. Après la prise de parole du Maire de notre commune, les quatre conseillers de Loisy Mrs CONRAUX, THUROT, POIRAT et MALAISE ont voté « CONTRE » cette délibération. Le conseiller général de notre canton Mr MOUTON s'est « ABSTENU », le reste du bureau a voté « POUR »

Compte rendu du conseil de communauté de communes du 9 septembre

Le Conseil communautaire

- A annulé la délibération n° 35 du 22 avril 2008 et désigné Mr Daniel YON « titulaire » et Mr Jean-Pierre FORMET « suppléant » au syndicat de démolition Marne et Der
- A nommé Mr Gérard CONRAUX pour représenter notre communauté au comité local d'information lié au classement « Sévésou seuil haut » de la société YARA France
- A inscrit au budget 2008 un crédit pour le financement de la contribution de la commune de Soulanges à la construction du casernement de la Chaussée-sur-Marne
- A certifié à l'unanimité que les travaux de voirie et de réseaux divers sur la ZAC de Loisy-sur-Marne seraient effectués pour le printemps 2010

Informations diverses

Stationnement : Il est rappelé qu'il est interdit aux véhicules de se stationner sur les trottoirs, ceux-ci doivent rester accessibles aux piétons et poussettes. Il est anormal de voir les piétons emprunter la chaussée pour contourner un véhicule en stationnement sur le trottoir !

Déclaration de morsures de chien : Tout fait de morsure doit être déclaré par le propriétaire du chien en mairie. Le propriétaire ou détenteur du chien est tenu durant la période de surveillance définie par le vétérinaire à une évaluation comportementale qui sera communiquée au maire. A défaut il peut être ordonné que le chien soit placé en lieu de dépôt adapté à sa garde, voire à son euthanasie en cas de danger grave et immédiat.